

Communiqué de presse

Centre administratif Neumatt: un exemple de PPP présenté aux parlementaires fédéraux

Berne, le 20 juin 2013 Le nouvel intergroupe parlementaire «Partenariats public-privé (PPP)» s'est réuni pour la première fois à Berne. Cette rencontre a été l'occasion d'expliquer aux parlementaires le principe de fonctionnement de ce nouveau mode de partenariat en prenant pour exemple le centre administratif cantonal «Neumatt» à Berthoud. Achevé l'an dernier, cet ouvrage où travaillent 450 personnes est utilisé par le canton de Berne pour héberger ses services administratifs, une prison régionale et un atelier, à la plus grande satisfaction de tous les acteurs. Les exploitants privés de l'ouvrage, financé grâce à des fonds d'investisseurs, sont responsables de l'installation pendant 25 ans. Le complexe immobilier sera ensuite remis au canton de Berne en parfait état de fonctionnement. Jusqu'à cette échéance, le canton doit s'acquitter d'une redevance annuelle fixée par contrat.

Présidente de l'intergroupe parlementaire, la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter a souligné que les PPP pourraient constituer une option intéressante dans de nombreuses situations également pour la Confédération. Selon cette élue, l'approche sur l'ensemble du cycle de vie – qui est à la base même de ce type de coopération – convient aussi pour les projets de la Confédération. Le nouvel intergroupe compte actuellement 26 parlementaires.

Pour de plus amples informations:

Elisabeth Schneider-Schneiter, conseillère nationale,
présidente de l'intergroupe parlementaire PPP

Tél. 079 702 86 64

Lorenz Bösch, président de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 426 54 19